

ÉTATS GÉNÉRAUX DU CŒUR DE VILLE : RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DE BUS

Action n°17. À partir de ce samedi 3 mars, le réseau de bus d'Alès et de son agglomération est restructuré avec des correspondances mises en place entre les bus et les navettes Alès'Y et des lignes de bus modifiées ou créées.

EGCV d'Alès / action n°17 la restructuration du réseau de bus

« Du bus à la navette, simplifiez-vous la ville » : les trois navettes Alès'Y circulent désormais seules dans le cœur de ville, tandis que les grands bus contournent l'hyper-centre. C'est le résultat de la restructuration du réseau NTecC proposée à partir du 3 mars par le Syndicat mixte des transports urbains d'Alès (SMTBA), pour répondre aux demandes issues des États généraux du cœur de ville. En plus de la nouvelle navette Alès'Y orange, mise en circulation en septembre 2017, d'autres nouveautés sont proposées.

9 correspondances entre les bus et les navettes Alès'Y

Neuf points de correspondance ont été créés pour que sur chaque ligne de bus, les usagers puissent récupérer l'une des navettes gratuites Alès'Y afin d'atteindre le cœur de ville. Pour assurer ces nouvelles correspondances, les navettes Alès'Y circulent désormais à partir de 7h30 (contre 9h30), du lundi au samedi. Plus aucun bus ne pénètre dans le cœur de ville : « Cela permet de fluidifier la circulation en cœur de ville et, grâce à des itinéraires plus directs, d'augmenter les fréquences de passage des bus sur le réseau urbain, voire de créer de nouvelles dessertes » détaille Max Roustan, président du SMTBA et maire d'Alès.

Deux fois plus de bus pour Clavières et l'hôpital

C'est le cas par exemple sur le secteur de Clavières et de l'hôpital où l'offre de transport est largement renforcée : la nouvelle ligne 2 passe maintenant toutes les 20 minutes, contre 45 minutes auparavant.

La ligne 3, quant à elle, est étendue et dessert désormais le quartier de Croupillac et la Maison des élèves de l'École Mines Alès où 180 studios supplémentaires seront bientôt livrés.

Une nouvelle ligne pour Rochebelle

Pour les habitants de La Royale, de Bilina et de Rochebelle Haut (nouveau quartier au pied de la Mine Témoin qui n'était pas encore desservi par les transports en commun), une nouvelle ligne a été créée (ligne 4) avec un passage toutes les 40 minutes : trois nouveaux arrêts sont matérialisés le long de la Montée des Lauriers.

La ligne urbaine 1, ainsi que les navettes de villages 10, 20, 30, 50 et 60 voient aussi leurs horaires et itinéraires changer pour un meilleur service rendu aux usagers.

Les 9 points de correspondance

Gare routière, Mairie Prim', Talabot, Jules Guesde, Gabriel Péri, Le Marché, Grand'rue Jean Moulin, Brabo et Barbusse.

Des écrans d'information

Des nouvelles bornes d'information sont installées pour aiguiller les voyageurs du réseau NtecC, mais aussi donner envie à chaque habitant de prendre le bus en toute tranquillité.

Aux différents arrêts, un écran diffuse la géolocalisation des véhicules du réseau urbain NtecC et donne l'heure estimée du prochain passage.

Encore plus de navettes Alès'Y

Les trois navettes gratuites Alès'Y circulent plus tôt pour assurer toutes les correspondances : du lundi au samedi, de 7h30 à 19h30 non-stop.

ZenBus : l'appli mobile

En téléchargeant gratuitement l'application mobile "ZenBus" (plates-formes de téléchargement habituelles), vous pourrez suivre sur votre smartphone le déplacement des navettes Alès'Y, des bus des lignes urbaines et des navettes de villages, histoire de patienter sereinement.

www.zenbus.fr

Des tarifs simplifiés

Le réseau NtecC (85 communes desservies) est désormais découpé en 2 zones, au lieu de 3, pour poursuivre la simplification. Ce qui entraîne une nouvelle tarification des tickets et des abonnements (le prix de l'abonnement scolaire reste identique). Zone 1 : 0,90 €. Zone 2 : 1,50 €.

Agence NtecC

Adresse

15 avenue Général de Gaulle, 30100 Alès

Téléphone

04 66 52 31 31

Courriel

ntecc@keolis.com



www.ntecc.fr

Téléchargement

Téléchargez la plaquette d'information « Simplifiez-vous la ville ».

(PDF – 2,82 Mo)

[Cliquez ici](#)